

PLÂTRE

PLÂTRE FIN DE PARIS

[GRANDE
FINESSE]

- ▶ **COMBLER, REDRESSER, SCELLER**
- ▶ **ADHÉRENCE FONDS RUGUEUX ET ABSORBANTS**
- ▶ **GRANDE FINESSE**
- ▶ **PRISE RAPIDE**

USAGE

Plâtre fin de paris en poudre, intérieur, pour application manuelle.

SUPPORTS

LE PLÂTRE s'applique sur supports neufs ou rénovés, bruts :

- Plâtre, carreaux de plâtre, plaques de plâtre,
- Ciment, béton, béton cellulaire, parpaings, briques, pierres.

RECOUVREMENT

LE PLÂTRE est recouvrable par tous types d'enduits, peintures et revêtements muraux.

CARACTÉRISTIQUES physiques et techniques

- Taux de gâchage : 75% d'eau (soit 0,75 l d'eau pour 1 kg de poudre).
- Épaisseur d'application : sans limite
- Consommation : 1 kg de poudre comble 1,2 L
- Temps d'utilisation : 10 à 15 minutes
- Redoublement : dès que le plâtre est sec
- Recouvrement : 12 à 72 heures en moyenne (après séchage complet)
- Couleur : blanc

CONDITIONS d'utilisation et de stockage

- Matériel de mise en œuvre : couteau à reboucher, lame à enduire ou lisseuse
- Nettoyage des outils : les résidus d'enduit s'enlèvent après séchage en frottant, l'utilisation d'eau n'est pas une nécessité.
- Conservation : produit garanti 12 mois, facture d'achat faisant foi, dans son emballage d'origine fermé et stocké à l'abri de l'humidité.

CONDITIONNEMENT

- Étui de 1 kg.
- Sacs de 4 kg et 15 kg.



RECOMMANDATIONS et précautions d'emploi

- Ne pas appliquer sur du polystyrène, ni sur des revêtements collés, ni à l'extérieur.
- Ne pas appliquer à une température < 5 °C et > 35 °C et un taux d'hygrométrie > 70%.
- Ne pas appliquer sur des fonds surchauffés.
- Ne pas appliquer sur des fonds humides.
- Il est conseillé de ne pas rebattre la pâte lorsqu'elle commence à durcir.
- Ne pas recouvrir de produit à base de ciment ou de béton

PRÉPARATION DES FONDS

- Les supports seront préparés conformément aux DTU.
- Les fonds doivent être durs, cohésifs, propres, sains et secs.

DOCUMENTS NORMATIFS à consulter

- EN 13279-1 : Liants-plâtres et enduits à base de plâtre pour le bâtiment
- DTU 25.1 : Enduits intérieurs en plâtre.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Pas d'étiquetage de danger.
- FDS disponible sur quickfdds.com ou toupretpro.com.

Les informations sur la fiche technique, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale du **PLÂTRE** sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience de la société **TOUPRET**. Le produit doit être mis en œuvre conformément aux règles de l'art et suivant nos recommandations. Les informations sont données pour des applications réalisées à 20°C, 50% d'hygrométrie et sur des supports normalement absorbants. Les temps sont donnés à titre indicatif et dépendent du support, de l'épaisseur appliquée et des conditions ambiantes.



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).